



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-troisième session

Santiago (Chili), 6-9 mai 2014

Activités prioritaires de la FAO dans la région (2014-2017)

Résumé

- Le présent document souligne la façon dont les priorités et les points exigeant un suivi issus de la précédente Conférence régionale ont été abordés, portant à l'attention des Membres les principales réalisations et les éléments nécessitant un examen plus poussé. Dans le même temps il tire les enseignements de la mise en œuvre des Initiatives régionales pilotes en 2013 et montre comment ces dernières influent sur les nouvelles méthodes de travail et sont alignées sur les cinq objectifs stratégiques et les priorités régionales.
- Le document analyse aussi les derniers développements et les nouveaux défis, ainsi que les priorités nationales qui sont présentées dans les cadres de programmation par pays qui ont une influence sur les activités de la FAO dans la région. Par ailleurs, il identifie les priorités pour l'action régionale en Amérique latine et aux Caraïbes au sein de chaque objectif stratégique.
- Enfin, le document présente trois initiatives mises en œuvre en tant que principaux mécanismes d'exécution destinés à répondre aux domaines prioritaires dans la région en 2014-2015 et montre comment elles sont alignées sur le cadre de résultats de la FAO. Il souligne aussi quelques questions à prendre en compte dans l'élaboration ultérieure des programmes dans la région, en particulier pour le moyen terme (2016-2017).

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mk075f

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

- Prendre note des principales actions menées par la FAO pour traiter les priorités régionales en 2012-2013, notamment les actions entreprises en réponse aux recommandations formulées lors de la session précédente.
- Approuver les priorités de travail de la FAO dans la région, comme indiqué au paragraphe 20, et les domaines d'action prioritaire pour chaque objectif stratégique.
- Soutenir les trois initiatives régionales en vue de mieux cibler le travail de la FAO sur l'incidence au niveau des pays dans le cadre du PMT/PTB et sur la mobilisation des ressources en 2014-2015.
- Donner un avis sur les questions émergentes à prendre en compte dans l'élaboration de nouveaux programmes.

Prière d'adresser toute question portant sur le contenu du présent document à Tito Diaz, secrétaire de la trente-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Tito.Diaz@fao.org

I. Introduction

1. En juin 2013, la trente-huitième session de la Conférence de la FAO a approuvé le Cadre stratégique révisé 2010-2019, ainsi que le Plan à moyen terme 2014-2017 et le Programme de travail et budget (PMT/PTB) 2014-2015 présentés par le Directeur général¹. Le Cadre stratégique comprend la vision de la FAO, les objectifs mondiaux révisés, les cinq nouveaux objectifs stratégiques, ainsi qu'un sixième objectif sur la qualité, les connaissances et les services techniques et les thèmes transversaux que sont la parité hommes-femmes et la gouvernance (voir l'annexe 1 pour les principaux éléments du Cadre de résultats de la FAO). Le PMT/PTB définit le Cadre de résultats en termes de résultantes, de produits et d'indicateurs de réalisation mesurables. La Conférence de la FAO a souligné que les cinq objectifs stratégiques représentaient les domaines de travail sur lesquels la FAO allait concentrer ses efforts pour apporter son appui aux États Membres, et s'est félicitée de leur nature transversale, qui allait permettre à l'Organisation de mieux travailler de manière multidisciplinaire et intégrée².

2. Les domaines d'action prioritaires de la FAO en Amérique latine et aux Caraïbes ont été établis compte tenu de trois volets stratégiques majeurs:

- i) Le Cadre stratégique révisé et le nouveau Plan à moyen terme de la FAO, qui contiennent les éléments essentiels du Cadre de résultats de la FAO pour mettre en place une réponse dans les domaines d'action prioritaires dans la région.
- ii) Les priorités régionales de la FAO en Amérique latine et aux Caraïbes adoptées lors de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui met en avant les besoins spécifiques de la région dans le cadre des objectifs stratégiques de la FAO.
- iii) Les cadres de programmation par pays de la FAO, qui contribuent à définir les priorités régionales et constituent un volet essentiel et dynamique du mécanisme d'exécution de l'Organisation.

3. En 2013, l'Organisation a mis en œuvre une série de six Initiatives régionales (dont l'une dans la région Amérique latine et Caraïbes) en tant que mécanismes d'exécution destinés à cibler davantage ses activités et à en renforcer les incidences, en particulier au niveau des pays. Tenant compte des expériences pilotes, d'autres initiatives régionales sont élaborées dans l'objectif d'obtenir des résultats en 2014-2015. Elles doivent répondre aux principales priorités de la région et des pays par la fourniture de biens et de services, aux niveaux régional et national, qui contribuent à la réalisation des produits prévus dans le PMT/PTB.

4. Le Cadre de résultats de la FAO est fondé sur un nouveau cadre de suivi et d'évaluation de l'Organisation doté d'un ensemble distinct d'indicateurs pour trois niveaux de résultats interdépendants – les objectifs stratégiques, les résultantes et les produits de l'Organisation³. Ce cadre de suivi et d'évaluation renforcera l'établissement des rapports institutionnels à partir de l'exercice 2014-2015. Même si ce nouveau cadre de suivi et d'évaluation ne peut être directement appliqué dans l'examen des réalisations de l'exercice 2012-2013 dans le présent document (voir la section II), il aidera à déterminer les priorités de la région pour 2014-2015 et au-delà.

5. Le rapport s'articule en trois parties:

- La section II souligne la façon dont les priorités et les points exigeant un suivi issus de la précédente Conférence régionale ont été abordés, portant à l'attention des Membres les principales réalisations et les éléments nécessitant un examen plus poussé. Elle tire également les enseignements de la mise en œuvre des Initiatives régionales en 2013 et montre comment ces dernières influent sur les nouvelles méthodes de travail.

¹ C 2013/7 et C 2013/3

² C 2013/REP paragraphe 96.

³ CL 148/3 Ajustements apportés au PTB 2014-2015, paragraphes 40 à 70 et annexe 5 Rev.1 Cadre de résultats

- La section III analyse les derniers développements et les défis ainsi que les priorités nationales qui sont présentées dans les cadres de programmation par pays qui ont une influence sur les activités de la FAO dans la région. Par ailleurs, il identifie les priorités pour l'action régionale en Amérique latine et aux Caraïbes au sein de chaque objectif stratégique.
- La section IV présente trois initiatives mises en œuvre en tant que mécanismes d'exécution destinés à répondre aux domaines d'action prioritaire dans la région Amérique latine et Caraïbes en 2014-2015 et montre comment elles sont alignées sur le cadre de résultats de la FAO. Il souligne aussi quelques questions émergentes à prendre en compte dans l'élaboration ultérieure des programmes dans la région, en particulier pour le moyen terme (2016-2017).

II. Suite donnée à la Conférence régionale de 2012: Réalizations et enseignements tirés

6. À sa trente-deuxième session (mars 2012), la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes a confirmé les quatre grands domaines d'action prioritaires régionaux de la FAO qui sont: i) sécurité alimentaire et nutrition; ii) agriculture familiale et développement rural; iii) changement climatique et durabilité environnementale; et iv) santé animale et végétale et sécurité sanitaire des aliments. Plus particulièrement, la Conférence régionale a confirmé son soutien à Haïti, qui constitue une priorité régionale et insisté sur certains domaines qui requièrent une attention particulière parmi ces priorités générales: a) la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; b) les investissements et l'intensification durable de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que la gestion durable des forêts, de la pêche et de l'aquaculture, en particulier l'agriculture familiale; c) l'accès à l'alimentation et l'évolution des modèles de consommation ; d) la santé animale et les maladies transfrontalières; e) l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets; et f) l'autonomisation des jeunes, des femmes et des populations autochtones. La Conférence a reconnu que la principale cause de la faim était la pauvreté et que l'agriculture familiale était indispensable à la sécurité alimentaire.⁴

7. La trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes a formulé plusieurs recommandations relatives au programme, au budget et à la décentralisation à l'attention du Conseil, et d'autres relatives aux politiques et à la réglementation à l'attention de la Conférence. Les recommandations relatives aux questions de politiques et de réglementation couvrent les domaines du changement climatique et des ressources naturelles, de la santé végétale et animale et de la sécurité sanitaire des aliments, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que de l'agriculture familiale. La Conférence a souligné le rôle des commissions techniques régionales pour les pêches (Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes [COPESCAALC] et Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest [COPACO]), pour les forêts (Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes [CFALC]) et pour l'élevage (Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes [CODEALC]) en tant qu'organes techniques consultatifs. Les mesures prises par la FAO pour donner suite à ces recommandations sont présentées dans les documents LARC/14/5 et LARC/14/INF/11, respectivement.

8. Dans le cadre des priorités régionales et conformément aux recommandations de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, les grands domaines d'intervention pour la période 2012-2013 ont été identifiés et mis en œuvre au moyen d'actions de plaidoyer et de communication, d'assistance technique, de renforcement des capacités, de conseils en matière de politiques, ou encore de création de réseaux et de partenariats régionaux à la fois dans le cadre de programmes ordinaires et de programmes de terrain. En 2012-2013, la FAO a apporté aux pays de la région une assistance qui se chiffre à 170,5 millions d'USD, en grande partie par l'intermédiaire du Programme de coopération technique de la FAO (pour un montant total de 20,6 millions d'USD) et de projets financés par des contributions extrabudgétaires (149,9 millions d'USD). L'assistance aux pays couvrait tant les activités de développement (129,8 millions d'USD) que des opérations d'urgence

⁴ CL 144/7 Rapport de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

(40,7 millions d'USD) et comportait 272 nouveaux projets (106,5 millions d'USD) et le déploiement de plus de 250 missions assurées par les bureaux sous-régionaux, le Bureau régional et le Siège de l'Organisation. La plus grande partie des fonds extrabudgétaires a été levée grâce à l'intervention de donateurs extérieurs à la région (Espagne) ou appartenant à la région (Brésil), et de projets du fonds fiduciaire unilatéral, y compris les financements au titre de la coopération Sud-Sud. Les principales activités mises en place dans le cadre du PTB 2012-2013 sont reprises par priorités régionales et sont disponibles dans le document LARC/14/5.

9. L'annexe 2 récapitule les principales réalisations de la FAO accomplies dans la région dans le cadre des quatre priorités régionales, en 2012-2013. Les enseignements tirés de l'Initiative régionale pilote sont les suivants:

- L'Initiative régionale pilote pour l'objectif stratégique 1 de la Conférence régionale visait à:
a) renforcer l'engagement politique b) appuyer la gouvernance et la coordination institutionnelle c) promouvoir le renforcement des capacités intersectorielles et d) soutenir les approches pluridisciplinaires en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau régional. Trois pays pilotes ont été choisis, un dans chaque sous-région: Antigua-et-Barbuda aux Caraïbes; Nicaragua en Amérique centrale; et Équateur en Amérique du Sud. L'Initiative a permis de dégager d'importants enseignements sur la manière dont la FAO doit coordonner ses activités concernant les cinq objectifs stratégiques (OS), mais plus particulièrement OS1, OS2 et OS3, ainsi qu'avec les pays membres.
- Alors qu'il reste moins de deux ans avant la date limite fixée pour atteindre les cibles associées aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), seize pays dans la région sont déjà parvenus à réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim et plusieurs autres ont accompli des progrès significatifs. On estime néanmoins que 47 millions de personnes souffrent toujours de la faim en Amérique latine et aux Caraïbes. Il faut donc, afin d'éradiquer la faim dans la région, une action beaucoup plus considérable. L'Initiative pilote a montré que la double approche sécurité alimentaire-nutrition de la FAO aide à susciter l'engagement politique et à concevoir une action publique plus efficace qui sont nécessaires pour accélérer les progrès. Autrement dit, il faut mettre en place des politiques de sécurité alimentaire et de protection sociale en faveur des populations les plus vulnérables ainsi que des politiques et des incitations pour une production alimentaire durable visant l'agriculture familiale afin de répondre à des besoins sociaux pressants et changer des structures profondément enracinées qui sont sources d'exclusion et d'inégalités.
- En s'appuyant sur l'expérience acquise en 2013, les modalités des initiatives régionales peuvent aider la FAO à concentrer ses activités sur les problèmes régionaux majeurs avec des répercussions au niveau national. Comme ces initiatives régionales sont fermement ancrées dans les cadres de programmation par pays, elles permettent une coordination thématique des programmes au niveau national et donc une exécution plus efficace, et peuvent servir d'outil pour la promotion de partenariats et la mobilisation des ressources, dans le cadre de l'Initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim».

III. Tendances de développement et nouveaux enjeux: Priorités révisées à moyen terme

10. Cette section permet de mieux comprendre la logique qui sous-tend l'identification des domaines d'activité prioritaires pour l'exercice actuel et pour le suivant.

11. Ces deux dernières décennies, l'Amérique latine et les Caraïbes ont fait des progrès considérables sur les plans de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la réduction de l'extrême pauvreté (mesurée comme étant le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 USD par jour et par personne) et donc vers la réalisation du premier des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Récemment, la région a montré une relative résilience face au ralentissement prolongé de l'activité économique mondiale, en maintenant des taux de croissance économique en général vigoureux et en soutenant les groupes de population vulnérables grâce à des systèmes de protection sociale élargis. Si les pays poursuivent leur action et que les tendances du développement

économique et social restent positives, la génération actuelle sera la première à ne pas souffrir de la faim et de la sous-alimentation en Amérique latine et aux Caraïbes. Cela suppose qu'il faudra renforcer les mesures déjà prises pour réduire structurellement les inégalités de revenu profondément enracinées et s'attaquer directement à la pauvreté et à la faim. La région est l'un des grands producteurs et exportateurs de denrées alimentaires et à ce titre sa contribution à la sécurité alimentaire mondiale est considérable. L'Amérique latine et les Caraïbes créent, en effet, plus de nourriture qu'il n'en faut (2 900 calories par habitant et par jour), pour répondre aux besoins de tous ceux qui vivent dans la région. La faim qui sévit actuellement dans la région n'est donc pas un problème de production ou de disponibilité alimentaire. Il s'agit surtout d'un problème d'accès à la nourriture et d'insuffisance des capacités de créer des revenus pour les groupes vulnérables.

12. Les pays de la région Amérique latine et Caraïbes sont très différents les uns des autres en termes de ressources naturelles et humaines et de développement économique, mais ils sont confrontés à des défis communs dans l'action qu'ils mènent en faveur d'un développement agricole solidaire et d'une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition afin d'éliminer la faim dans la région. Parmi les grands défis que la région doit relever, comme souligné par la trente-deuxième session de la Conférence régionale et par les commissions techniques régionales, figurent: i) Intensifier la production durable de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et de la pêche, ainsi que leur contribution à la croissance économique et au développement tout en veillant à la durabilité des écosystèmes et en mettant en place des stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets; ii) Éliminer l'insécurité alimentaire, les carences nutritionnelles et les aliments malsains dans le contexte de la hausse et de l'instabilité des prix des denrées alimentaires; iii) Promouvoir des habitudes et des modes de consommation alimentaire et de nutrition plus sains et plus durables; iv) Améliorer les moyens d'existence des populations rurales en augmentant les débouchés économiques dans l'agriculture et d'autre secteurs ruraux, notamment pour les femmes et les jeunes, dans le cadre d'un changement en profondeur plus vaste vers une croissance ouverte à tous et durable; v) Veiller à la mise en place de systèmes agroalimentaires plus équitables et moins sélectifs aux niveaux local, national et international; vi) Accroître la résilience des moyens d'existence face aux chocs et aux menaces qui pèsent sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; et vii) Renforcer les mécanismes de gouvernance afin de répondre aux besoins des systèmes d'agriculture, d'élevage, de foresterie et de pêche aux niveaux national, régional et mondial. Davantage de détails sur les tendances et la nature de ces défis sont fournis dans le document LARC/12/5.

13. Après la crise des prix alimentaires, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté et les inégalités ont été placées en tête des priorités des programmes d'action dans la région. Toute une gamme de politiques publiques en phase avec la double approche sécurité alimentaire-nutrition ont ainsi été mises en place. D'une part, des politiques ont été adoptées pour s'attaquer aux problèmes sociaux complexes dans une perspective d'urgence à court terme. D'autre part, des mesures ont été prises pour apporter des changements structurels à plus long terme en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. De nombreux pays dans la région ont réaffirmé leur engagement à l'égard de la sécurité alimentaire, en suivant des approches différentes et dans des domaines différents. Le Mexique, par exemple, a lancé sa première «Croisade nationale contre la faim»; le Brésil a mis en œuvre «Brésil sans misère», une version plus élaborée du programme «Faim Zéro»; le Chili a créé son programme «Choisir de vivre sainement» pour lutter contre les problèmes de santé liés à l'obésité; le Venezuela a renforcé sa stratégie en matière d'approvisionnement alimentaire; le Pérou a créé la Commission intersectorielle pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle; et la Communauté des Caraïbes a approuvé sa politique régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Antigua-et-Barbuda a adhéré au Défi Faim zéro lancé par les Nations Unies, et s'est engagé à éliminer la pauvreté et la faim dans le pays dans un délai de deux ans seulement. Les pays ont non seulement réaffirmé leur volonté de lutter contre la faim et la sous-alimentation à titre individuel, mais ils ont aussi souscrit aux déclarations des principaux organes supranationaux dans la région, notamment la Communauté des États latino-américains et caribéens, le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), le Marché commun austral (MERCOSUR), le Parlement latino-américain et la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

14. La coopération Sud-Sud devient une stratégie essentielle à l'appui de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté et du développement durable dans la région. Les agences de coopération du Brésil (ABC), du Mexique (AMEXCID) et du Venezuela par le biais de PetroCaribe examinent les possibilités d'apporter un appui à d'autres pays dans le cadre du Programme d'éradication de la faim élaboré par la Communauté des États latino-américains avec le soutien technique de la FAO. D'autres agences de coopération intéressées pourraient adhérer à cette stratégie dans un avenir proche.

Priorités des pays: évolution des cadres de programmation par pays

15. Dans le cadre du processus de réflexion stratégique et de l'élaboration du Cadre stratégique révisé de la FAO, des cadres de programmation par pays ont été mis au point ou à jour pour 32 des 33 pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes⁵ (le Honduras est le seul pays pour lequel un cadre de programmation est toujours en cours de formulation). À ce jour, 27 cadres de programmation ont été signés par les gouvernements respectifs. Ces cadres de programmation se fondent sur les stratégies nationales de développement et sont intégrés dans les programmes de travail d'autres institutions de l'ONU par le biais des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et alignés sur d'autres processus et programmes politiques au niveau national, constituant ainsi un plan d'action au niveau des pays. Ils abordent les problèmes structurels à long terme que connaissent ces pays, mais reflètent également les tendances et les défis émergents.

16. Une analyse des cadres de programmation par pays élaborés jusqu'à présent indique que les priorités définies au niveau d'un pays ont de nombreux points communs avec celles définies par d'autres pays de la région. Les cadres de programmation exposent les objectifs des pays, à savoir éradiquer la faim, réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition, augmenter la productivité agricole de manière durable, améliorer la résilience des moyens d'existence ruraux face aux menaces et aux crises, et promouvoir l'adaptation au changement climatique. La mise en correspondance des activités menées au cours du dernier exercice a démontré que les cadres de programmation sont alignés sur le Cadre stratégique révisé de la FAO, et que les pays de la région ont clairement indiqué les domaines cruciaux susceptibles de bénéficier d'une aide de la FAO en établissant distinctement les priorités et les domaines de coopération.

17. La récente évaluation du processus de décentralisation mené en Amérique latine et aux Caraïbes a permis de confirmer que les cadres de programmation par pays sont des instruments fondamentaux pour définir les priorités des pays en matière d'assistance technique et de soutien aux politiques fournis par la FAO. L'évaluation a mis en évidence que les homologues gouvernementaux reconnaissent la pertinence de la formulation des cadres de programmation par pays. Elle a aussi souligné l'alignement des priorités nationales sur les priorités régionales et la nécessité de disposer d'indicateurs SMART (spécifique, mesurable, accessible, réaliste, temps (limité dans le)), fondés sur le cadre stratégique de la FAO.

18. La prochaine étape du processus de programmation par pays est d'accélérer la mise en œuvre, en privilégiant les programmes, les projets et les activités intégrés dans les initiatives régionales et le Cadre stratégique. Durant cette phase, la mobilisation des ressources et le renforcement des partenariats avec le secteur public et d'autres acteurs non étatiques par le biais d'activités plus nombreuses de coopération Sud-Sud seront essentiels au développement des programmes de terrain dans la région. Une nouvelle Stratégie régionale de mobilisation des ressources devrait être définie dans le but de percevoir des contributions volontaires adéquates, plus prévisibles et durables qui sensibiliseront davantage les partenaires et les États Membres de l'avantage comparatif de la FAO au moyen d'une communication efficace. Les bureaux de pays s'appuieront également sur la dynamique nationale créée durant la préparation des cadres de programmation pour renforcer les contacts avec les parties prenantes afin de poursuivre l'élaboration des plans de travail par pays, préparer des projets et programmes spécifiques, et mettre en place des plans de mobilisation des ressources.

⁵ Voir document LARC/14/3.

19. Les priorités régionales comme énoncé à la trente-deuxième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes ont été modifiées pour tenir compte des tendances et des défis émergents auxquels font face les pays de la région et compte tenu également des éléments suivants: recommandations de la dernière session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes; priorités des pays présentées dans les cadres de programmation par pays mis à jour; conclusions des dernières réunions de haut niveau et des commissions régionales organisées dans la région; et discussions en cours sur le programme de développement pour l'après 2015 aux niveaux national et régional en Amérique latine et aux Caraïbes. Les grands axes d'action de la FAO pour répondre à ces priorités dans le contexte des nouveaux objectifs stratégiques sont présentés dans la section suivante.

IV. Domaines de travail prioritaires pour 2014-2015 et au-delà

20. Les priorités identifiées aux niveaux national, sous-régional et régional ont inspiré la formulation des nouveaux Objectifs stratégiques et des résultantes de l'Organisation dans le Cadre stratégique révisé. Ces priorités ont aussi été directement prises en compte pour formuler les produits de la FAO dans le PMT/PTB. L'exécution des produits est principalement organisée au moyen d'Initiatives de l'Organisation à durée limitée, ou d'activités techniques de l'Organisation permanentes (statistiques, commissions et comités techniques, organes relevant d'un traité, etc.). Les initiatives régionales sont un moyen de fournir des ensembles de produits/services issus du Cadre de résultats des objectifs stratégiques d'une manière intégrée et coordonnée, impliquent des contributions provenant de toutes les unités de l'Organisation (Siège, bureaux régionaux, sous-régionaux et nationaux), et sont structurées autour de processus politiques, de cadres de programmation par pays, de biens publics mondiaux et/ou de domaines thématiques.

21. Les domaines prioritaires retenus pour l'action régionale en Amérique latine et aux Caraïbes se répartissent entre les cinq nouveaux objectifs stratégiques, comme suit:

- Objectif stratégique n° 1: Contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.
- Priorité régionale: Améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, renforcer les mécanismes de gouvernance et les cadres juridiques afin d'éliminer la faim Mettre l'accent sur l'initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim».
- Objectif stratégique n° 2: Rendre l'agriculture plus productive et plus durable.
- Priorité régionale: Accroître l'efficacité de la production et l'adoption de bonnes pratiques pour l'agriculture, l'élevage, la foresterie et la pêches durables, intensifier l'adaptation au changement climatique, améliorer les mécanismes de gouvernance et appuyer les prises de décisions en vue du développement durable (social, économique et environnemental). Traité dans le cadre de l'Initiative relative à l'agriculture familiale et à la mise en valeur du territoire rural et de l'Initiative pour l'amélioration des systèmes d'alimentation humaine et animale nationaux et régionaux aux Caraïbes.
- Objectif stratégique n° 3: Réduire la pauvreté rurale.
- Priorité régionale: Réduire la pauvreté et améliorer la protection sociale dans les zones rurales, intensifier la mise en valeur du territoire rural et l'agriculture familiale Traité dans le cadre de l'Initiative relative à l'agriculture familiale et à la mise en valeur du territoire rural et de l'Initiative pour l'amélioration des systèmes d'alimentation humaine et animale nationaux et régionaux aux Caraïbes.
- Objectif stratégique n° 4: Veiller à la mise en place de systèmes alimentaires et agricoles plus efficaces et moins sélectifs.
Priorité régionale: Élaborer des systèmes agricoles et alimentaires ouverts, efficaces, durables et compétitifs et réduire les pertes et le gaspillage alimentaires.
- Mettre l'accent sur l'Initiative pour l'amélioration des systèmes d'alimentation humaine et animale nationaux et régionaux dans les Caraïbes.
- Objectif stratégique n° 5: Accroître la résilience des moyens d'existence face aux catastrophes.

- **Priorité régionale:** Réduire l'impact des chocs et des catastrophes, améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et aider à réduire la pression exercée sur les ressources naturelles et à reconstituer ces ressources dans le cadre de l'Initiative «Agriculture familiale et mise en valeur du territoire rural».

22. Les domaines d'action prioritaires de la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes relevant des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 correspondent aux priorités annoncées dans tous les pays de la région. Les domaines d'action prioritaires relevant des objectifs stratégiques 4 et 5 occupent une place plus importante dans les sous-régions de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

23. S'appuyant sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'initiative relative à l'OS1 en 2013 pour mettre l'accent sur les priorités identifiées et obtenir une incidence mesurable au niveau national dans des délais précis, la FAO va concentrer ses activités en Amérique latine et aux Caraïbes au cours de la période 2014-2015 autour de trois initiatives régionales majeures: i) soutien à l'initiative Amérique latine et Caraïbes libérées de la faim, afin de créer un environnement porteur pour la sécurité alimentaire et la nutrition, l'atténuation de la pauvreté et le développement durable (OS1, OS2, OS3); ii) agriculture familiale et développement rural durables (OS3, OS2, OS5); et iii) amélioration des systèmes d'alimentation humaine et animale nationaux et régionaux dans les Caraïbes (OS4, OS2).

24. Pour l'exercice biennal 2014-2015, le montant net des crédits budgétaires ouverts pour la région Amérique latine et Caraïbes s'élève à 75,4 millions d'USD, tandis que les besoins en contributions volontaires sont chiffrés à 177,3 millions d'USD (Annexe 3). En s'aidant des priorités régionales et des trois initiatives comme outils de mobilisation des ressources, une stratégie énergique sera menée pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces initiatives.

Soutien à l'initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim» (continuation de l'initiative régionale pilote de l'objectif stratégique 1)

25. Dans le contexte de l'initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim», la région a joué au cours de la dernière décennie un rôle tout à fait remarquable dans le monde, en pilotant la mise en œuvre d'une approche politique pour lutter contre la faim. Cet engagement se reflète au niveau des pays, mais des initiatives et des programmes en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont également mis en œuvre par les organisations d'intégration régionales et/ou sous-régionales (notamment, Communauté des États latino-américains et caribéens, CARICOM, SICA, UNASUR). Ces organismes constituent donc des acteurs pertinents pour mobiliser la volonté politique régionale nécessaire pour lutter contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'expérience montre aussi que l'engagement politique aux niveaux sous-régional et régional envers la sécurité alimentaire et nutritionnelle est fondamental pour créer, maintenir et renforcer l'engagement politique au niveau national. L'engagement des organismes régionaux se manifeste au niveau des pays par des mesures globales et multisectorielles et une double approche pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Toute évolution dans le domaine de la sécurité alimentaire passe donc essentiellement par des politiques publiques, qui permettent dans l'immédiat de répondre à des situations sociales complexes et à des programmes d'urgence, comme par exemple les transferts monétaires et l'alimentation scolaire, et à plus long terme d'induire des changements structurels, comme par exemple le soutien à l'agriculture familiale et les réglementations visant à améliorer les conditions de travail dans l'emploi rural dans la région.

26. Compte tenu de ce qui précède, cette Initiative apportera un soutien dans deux domaines principaux. Premièrement, lorsque la lutte contre la faim sera inscrite dans les programmes d'action de tous les pays de la région, l'un des principaux défis à relever dans les prochaines années consistera à concevoir et à mettre en œuvre, de manière coordonnée, les politiques publiques et les programmes multisectoriels qui en découlent. Il faudra donc parallèlement renforcer les institutions, les cadres juridiques, l'information et les ressources humaines et fiscales nécessaires pour atteindre les objectifs nationaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cela signifie aussi qu'il faudra intensifier et améliorer le soutien technique aux politiques et aux programmes sectoriels qui contribuent de manière cruciale à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans différents pays (par exemple, renforcer la

productivité, les chaînes d'approvisionnement et la résilience de l'agriculture familiale, ou favoriser les achats publics des produits de l'agriculture familiale). Améliorer la conception et la mise en œuvre de ces programmes c'est impacter directement les résultats prévus au niveau national. Deuxièmement, cette Initiative aura d'autres défis à relever, car il faudra garantir la coopération entre les différents secteurs qui travaillent à un but commun et veiller à ce que les différentes parties prenantes, comme la société civile, les parlementaires, les milieux universitaires et le secteur privé participent à ce processus de collaboration. Ces dernières années, la FAO a soutenu cette action ainsi que d'autres processus nationaux. En témoigne également, les travaux réalisés en 2013 dans le cadre de l'Initiative régionale pilote relative à l'OS1 (conçue à partir d'expériences antérieures de la FAO) qui a fourni des enseignements importants pour la formulation de cette proposition.

27. Cette Initiative sera mise en œuvre dans onze pays: Équateur, Nicaragua, Antigua-et-Barbuda; Guatemala, El Salvador, Honduras, République dominicaine, Bolivie, Paraguay et un autre pays dans les Caraïbes (à définir); et Mexique, afin d'appuyer la mise en œuvre de la Croisade nationale contre la faim et la mobilisation en faveur des activités de coopération Sud-Sud associées à ce programme. L'action visant à promouvoir l'Initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim», qui relève de l'objectif stratégique 1 (OS1), s'efforce de se relier aux autres objectifs stratégiques et aux autres initiatives nationales, régionales ou mondiales menées en Amérique latine et aux Caraïbes et processus nationaux (cadres de programmation par pays), ce qui permet de garantir la continuité des travaux menés jusqu'à présent par le pilote OS1.

Initiative «Agriculture familiale et mise en valeur du territoire rural»

28. L'Initiative régionale relative à l'agriculture familiale et à la mise en valeur du territoire rural soutiendra les gouvernements et les autres parties prenantes au niveau des pays. Cette stratégie sera mise en œuvre pour commencer en Bolivie et au Guatemala. Parallèlement, elle aidera aussi les pays des Caraïbes, en particulier Haïti, à améliorer les capacités en matière de réduction des risques et de gestion des situations de crise.

29. Globalement, l'Initiative traitera les problèmes suivants: i) faiblesse des capacités des organismes publics pour faciliter la gestion sans exclusive, à dimension humaine et durable des ressources naturelles, et qui tienne compte aussi de la diversité culturelle et des droits de l'homme; ii) manque d'accès des exploitants familiaux aux services (publics) ruraux (technologies, savoir, financement, information); iii) manque d'accès des exploitants familiaux aux ressources productives (eau, terre, semences, mécanisation, etc.); iv) faibles niveaux de production et de productivité et manque de compétitivité des exploitants familiaux; v) forte vulnérabilité face aux risques climatiques et aux menaces environnementales des petits exploitants familiaux; vi) faiblesse des organisations de producteurs et manque d'accès des exploitants familiaux aux marchés locaux et régionaux; vii) sous-emploi important dans les zones rurales et manque de sources de revenus, notamment pour les jeunes, les femmes et les populations autochtones; viii) faiblesses des liens entre les mécanismes de protection sociale et les programmes de développement agricole et rural. Cette initiative répondra aux cinq OS au niveau des pays, mais sera centrée sur l'OS3.

30. Au Guatemala et en Bolivie, l'Initiative aidera les gouvernements et les autres parties prenantes à surmonter les obstacles déjà mentionnés à la réduction de la pauvreté rurale, en exploitant l'avantage comparatif que lui procure une vision intégrée de l'agriculture, du développement rural et des moyens d'existence durables. Elle réunira les compétences de la FAO et de ses partenaires stratégiques afin de fournir un appui technique et une assistance aux politiques et de renforcer les capacités nationales. L'Initiative répond aux priorités nationales, régionales et mondiales, notamment en ce qui concerne l'agriculture familiale, la gestion durable des ressources naturelles, les approches ethniques et culturelles, l'adaptation au changement climatique et ses rapports avec le développement rural grâce à l'augmentation de la production durable, à l'amélioration des perspectives d'emploi et à la mise en place de mécanismes de protection sociale. L'interaction entre ces éléments contribue directement à la priorité mondiale que constitue la réduction de la pauvreté rurale et indirectement à la sécurité alimentaire et à la nutrition. L'Initiative intégrera ces éléments dans une approche du territoire, reconnaissant que la pauvreté tend à se concentrer dans les zones désavantagées au sein des pays, que

le potentiel de développement rural et de réduction de la pauvreté diffère selon le contexte et que les solutions nécessiteront une vision intégrée de toutes les problématiques mentionnées.

31. Cette Initiative aidera aussi Haïti et les autres pays dans les Caraïbes à créer un cercle vertueux autour de l'agriculture familiale: améliorer l'environnement institutionnel et les incitations pour l'agriculture familiale, l'agriculture intelligente face au climat (y compris l'agriculture de conservation), améliorer l'accès aux technologies, aux marchés des intrants et des extrants qui induisent des revenus accrus et plus stables et créer des moyens d'existences plus résilients, en ciblant plus spécifiquement les femmes et les groupes et les communautés les plus vulnérables. On pourra ainsi réduire l'impact des chocs et des catastrophes, améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et contribuer aussi à réduire la pression exercée sur les ressources naturelles et à reconstituer ces ressources, l'accent étant mis sur l'OS5 avec le concours des autres OS.

Initiative «Amélioration des systèmes d'alimentation humaine et animale nationaux et régionaux aux Caraïbes»

32. L'Initiative s'attaquera aux problèmes suivants: i) insécurité alimentaire et nutritionnelle due à une forte dépendance des importations de produits destinés à l'alimentation humaine ou animale et à la perte de marchés d'exportation traditionnels; ii) faiblesse de la production et du commerce national et intrarégional se traduisant par une facture élevée des importations dans la région; iii) nécessité de développer d'autres systèmes de production et de commercialisation de produits d'alimentation humaine et animale (notamment le manioc et d'autres plantes racines, les petits ruminants, le poisson et les fruits) qui génèrent de plus grands effets multiplicateurs dans l'économie nationale, y compris par des liens avec le secteur du tourisme, la création d'emploi, une utilisation plus durable des ressources, et une productivité améliorée résultant d'une meilleure santé et d'un meilleur bien être; iv) capacités et aptitudes limitées dans les services publics d'établir des partenariats avec le secteur privé afin de saisir les possibilités qu'offrent les marchés nationaux, régionaux et extrarégionaux⁶; v) cadres stratégiques, juridiques et réglementaires, accords commerciaux et gouvernance trop faibles pour favoriser les nouvelles activités de production et de commercialisation dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation humaine et animale dans la Communauté des Caraïbes (CARICOM); vi) hausse du chômage et du sous-emploi en milieu rural, notamment chez les jeunes; vii) participation inadéquate des exploitations familiales aux systèmes de production et de commercialisation durables depuis la disparition de la canne à sucre et de la banane aux Caraïbes; viii) la forte incidence des maladies chroniques non transmissibles et de l'obésité liée à la hausse des importations de produits transformés à teneur élevée en sucre et/ou en calories et à la présence croissante des chaînes de restauration rapide qui modifient les habitudes de consommation traditionnelles au profit de comportements moins sains; et ix) peu d'efforts consentis pour faire valoir qu'il est important de soutenir les entreprises locales et régionales.

33. Le principal objectif de cette initiative est d'accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans toutes ses dimensions, en aidant les pays à éradiquer la faim et la malnutrition dans la région des Caraïbes conformément aux objectifs du nouveau cadre stratégique de la FAO. Dans ce but on s'efforcera d'obtenir les résultats suivants: hausse de la production et de la productivité agricole et vivrière; hausse de l'emploi; facilitation des échanges, inclusion des producteurs et des négociants et utilisation des produits nationaux et régionaux; amélioration des politiques publiques et de la gouvernance afin d'accroître la production, la consommation et le commerce; et accès accru aux aliments de qualité, nutrition améliorée et changement des habitudes de consommation. Cette initiative prendra en compte les cinq OS au niveau des pays, mais sera centrée sur l'OS4.

⁶ Par exemple, on considère que le manioc en tant que produit pouvant se substituer au blé dans l'alimentation humaine et au maïs dans l'alimentation animale, qui sont tous deux importés, offre d'importantes perspectives sur le plan de l'investissement et de la commercialisation sur les marchés nationaux et régionaux. Par ailleurs, les brasseries régionales importent près de 100 000 tonnes de malt par an et ont montré que le manioc produit localement peut très bien remplacer le malt dans la production et le commerce de la bière.

Scénarios et questions émergentes à prendre en compte dans l'élaboration de nouveaux programmes

34. Le rôle pertinent que joue la Communauté des États latino-américains et caribéens dans l'établissement de mécanismes de coordination et de gouvernance au niveau régional visant à éradiquer la faim et à promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que le rôle moteur de la FAO auprès des gouvernements pour la formulation et la mise en œuvre du Plan régional en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition accéléreront le processus qui permettra d'atteindre le premier OMD dans la plupart des pays de la région. Toutefois, la croissance démographique, la hausse des revenus et l'urbanisation se combinent pour poser des défis sans précédent aux systèmes alimentaires et agricoles, tandis que les ressources naturelles nécessaires pour soutenir la fourniture de denrées alimentaires, de fibres, d'énergie et de services issus de l'agriculture dans le monde s'épuisent.

35. Il faudra donc redoubler d'efforts et de volonté dans tous les secteurs pour parvenir à un développement durable qui tienne compte notamment des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Le secteur agricole est un grand consommateur de ressources naturelles et contribue largement au changement climatique, et à ce titre il est confronté au défi considérable qui consiste à s'adapter au changement climatique tout en répondant à la forte croissance de la demande alimentaire et énergétique portée par une population en constante augmentation. La transition vers une agriculture et des systèmes alimentaires plus durables nécessite une connaissance approfondie de l'ampleur des enjeux biophysiques et socioéconomiques aux niveaux local, national et régional afin d'éclairer le dialogue sur les politiques et d'éviter les simplifications excessives. Les stratégies régionales doivent être liées aux nouveaux objectifs de développement durable pour l'après 2015 qui sont débattus par les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organisations internationales.

36. En s'appuyant sur l'expérience acquise en 2013, les modalités des initiatives régionales peuvent aider la FAO à concentrer ses activités sur les problèmes régionaux majeurs avec des répercussions au niveau national. Comme ces initiatives régionales sont fermement ancrées dans les cadres de programmation par pays, elles permettent une coordination thématique des programmes au niveau national et donc une exécution plus efficace, et peuvent servir d'outil pour la promotion de partenariats et la mobilisation des ressources, dans le cadre de l'Initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim». Les stratégies de coopération triangulaire Sud-Sud peuvent jouer un rôle essentiel en appuyant les initiatives pour l'agriculture familiale et le développement rural et pour la réduction des risques et la gestion des crises dans les pays des Caraïbes compte tenu des progrès accomplis et des capacités institutionnelles mises en place dans ces domaines notamment par les pays du MERCOSUR, le Mexique et la Colombie.

37. Par ailleurs, les systèmes agricoles et alimentaires se caractérisent par des chaînes d'approvisionnement de plus en plus intégrées, de plus en plus axées sur des concepts scientifiques et à intensité de capital croissante. L'urbanisation rapide a entraîné l'augmentation de la demande de meilleurs produits transformés prêts à l'emploi. En raison des attentes des consommateurs en ce qui concerne la sécurité sanitaire des aliments, la nutrition et la santé, il faudra accorder une plus grande place aux normes à tous les niveaux de la production et de la distribution, et une demande immédiate et régulière de produits sains, de bonne qualité et nutritifs est apparue. En règle générale, les petits pays, les petits exploitants, les femmes et les jeunes n'ont pas profité des opportunités offertes par la croissance agricole dans la région. Il faut donc insister sur l'importance des systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts à tous et plus efficaces aux niveaux local, national et international. Une stratégie globale ciblant les besoins spécifiques des sous-régions et des pays caractérisera le programme d'action de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes.

V. Orientations demandées

38. La Conférence est invitée à:

- Prendre note des principales actions menées par la FAO pour traiter les priorités régionales en 2012-2013, notamment les actions entreprises en réponse aux recommandations formulées lors de la session précédente.
 - Approuver les priorités de travail de la FAO dans la région, comme indiqué au paragraphe 20;
 - Soutenir les trois initiatives régionales en vue de mieux cibler le travail de la FAO sur l'incidence au niveau des pays dans le cadre du PMT/PTB et sur la mobilisation des ressources en 2014-2015.
- Donner un avis sur les questions émergentes à prendre en compte dans l'élaboration de nouveaux programmes.

**Annexe 1: Cadre de résultats de la FAO – Principaux éléments
(voir p. 12 du document C2013/3)**

La vision de la FAO

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

Les trois objectifs mondiaux des États Membres:

- éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures

Objectifs stratégiques

- 1) Contribuer à l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition
- 2) Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches
- 3) Réduire la pauvreté rurale
- 4) Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces aux niveaux local, national et international
- 5) Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

Objectif supplémentaire

Qualité, connaissances et services techniques

Thèmes transversaux

- Parité hommes-femmes
- Gouvernance

Fonctions essentielles

- 6) Apporter un appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs, tels que accords internationaux, codes de conduite et normes techniques
- 7) Rassembler, analyser et contrôler les données et l'information dans les domaines relevant du mandat de la FAO et en améliorer l'accès
- 8) Favoriser, promouvoir et faciliter le dialogue sur les politiques aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays
- 9) Apporter conseils et appui en vue du renforcement des capacités au niveau régional et au niveau des pays pour préparer, exécuter, contrôler et évaluer des politiques, des investissements et des programmes fondés sur des données factuelles
- 10) Donner des avis et fournir un appui concernant les activités qui permettent de rassembler et de diffuser les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques relevant du mandat de la FAO et d'en améliorer l'assimilation
- 11) Faciliter la création de partenariats entre les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé, en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'agriculture et du développement rural
- 12) Mener des actions de sensibilisation et de communication aux niveaux national, régional et mondial dans les domaines relevant du mandat de la FAO

Objectifs fonctionnels

- Activités de diffusion
- Technologies de l'information
- Gouvernance, contrôle et direction de la FAO
- Administration efficiente et efficace

Annexe 2: Principales réalisations de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes en 2012-2013

Les principales réalisations en 2012-2013 dans les quatre priorités régionales, la priorité Haïti et la priorité transversale (équité hommes-femmes, jeunes, populations autochtones) sont résumées ci-après.

Priorité régionale 1: Sécurité alimentaire et nutrition

La région Amérique latine et Caraïbes a réalisé d'importants progrès dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de l'extrême pauvreté, se rapprochant ainsi de la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement. L'initiative l'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim (HFLACI), appuyée par la FAO, a joué un rôle fondamental de soutien aux politiques et aux réglementations nationales de sécurité alimentaire et nutritionnelle et au programme de développement pour l'après 2015. Les programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été renforcés dans les organes d'intégration régionale, en particulier au sein de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), qui a établi un programme d'éradication de la pauvreté et de la faim dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Des cadres réglementaires régionaux, centrés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les programmes d'alimentation scolaire et fondés sur le droit à l'alimentation, ont été élaborés via le Parlatino (Parlement latino-américain). L'initiative régionale pilote pour l'objectif stratégique 1 (OS1 pilote) a été mise en œuvre, et des enseignements importants ont été tirés du travail effectué de concert par la FAO, les gouvernements, les législateurs et la société civile en vue de renforcer la lutte contre la faim. Sur le plan national, 17 pays ont réussi à améliorer leurs politiques publiques et leurs cadres réglementaires dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; 24 pays ont participé à un programme de surveillance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de mise en œuvre de politiques publiques dans ce domaine; les décisions prises, basées sur des situations concrètes, en sont renforcées. Un soutien a été apporté à 14 fronts parlementaires contre la faim, instruments clés de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la lutte contre la faim dans leurs pays; dans ces domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la lutte contre la faim, les capacités de direction d'opérations et de dialogue politique de 330 organisations de la société civile, réparties dans 12 pays, ont été renforcées.

Priorité régionale 2: Agriculture familiale et développement rural

Les principales réalisations de la FAO dans la lutte contre la pauvreté ont été de remettre l'agriculture familiale au cœur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de renforcer l'accès des familles ayant de petites exploitations agricoles à la technologie et aux marchés, car elles représentent des acteurs clés du développement rural. Au niveau régional, le Programme de développement rural et les Orientations pour l'agriculture familiale et le développement rural territorial ont été formulés en relation avec la communauté andine; les bonnes pratiques dans les domaines de la production et du commerce et les politiques à mettre en œuvre dans les sous-secteurs de l'agriculture, l'élevage, la foresterie communautaire et la pêche à petite échelle/l'aquaculture ont été partagées et diffusées; un groupe technique fonctionnel pour l'agriculture familiale s'est mis en place, regroupant les gouvernements, la société civile, les organisations de producteurs, le monde universitaire et les agences internationales; la Réunion spécialisée du MERCOSUR sur l'agriculture familiale (REAF) a été renforcée. Au niveau national, des programmes et des actions sectoriels et nationaux de soutien à l'agriculture familiale – sur la base de la participation et d'accords – ont été élaborés et mis en œuvre en Bolivie, au Costa Rica, au Guatemala, au Salvador, au Honduras et en République dominicaine. S'agissant des semences destinées à l'agriculture familiale, 87 organisations de producteurs de semences ont été consolidées dans les pays andins, ce qui a abouti à une augmentation de 20 pour cent du rendement des pommes de terre, du maïs, du quinoa, des fèves et des haricots dans leur zone d'influence à la suite de l'utilisation de semences certifiées. Les systèmes publics ont été renforcés afin que la production de semences soit plus inclusive. Les principales mesures ont concerné l'adoption de règlements administratifs en Bolivie, de réglementations régionales au Pérou et la modification de la réglementation sur les semences en Équateur. En Amérique centrale, 29 entreprises ont été créées/soutenues dans sept pays et le dialogue sur les systèmes publics a été favorisé. Les politiques, la

législation, les réglementations et les procédures administratives ont été modifiées afin de rendre les systèmes de production de semences plus inclusifs. Forte des actions de mobilisation des ressources entreprises jusqu'à présent, cette initiative peut compter sur le soutien futur de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID).

Priorité régionale 3: Changement climatique et durabilité environnementale

Les systèmes de production agricole et alimentaire de la région sont confrontés à deux défis: le changement climatique et la durabilité environnementale. Dans ce contexte, d'importants efforts doivent être engagés pour favoriser l'adoption de pratiques de développement durable, concevoir et mettre en œuvre des politiques agroenvironnementales et accroître les investissements facilitant l'adaptation au changement climatique. Dans le contexte du changement climatique, l'une des principales stratégies de la FAO dans la région consiste à réconcilier la production alimentaire et la protection des ressources naturelles. Elle s'appuie sur la promotion d'une agriculture intelligente face au climat et d'une intensification durable. Les politiques agroenvironnementales garantissant l'intégrité environnementale ont été renforcées au Brésil, en Colombie, au Chili, au Mexique et au Nicaragua. La gestion durable et l'encadrement juridique des zones littorales de la région ont été renforcés, en incluant les communautés dépendantes des ressources protégées de ces zones. Par ailleurs, la connaissance de la zone montagneuse des pays andins a été approfondie et des comités pour la montagne ont été mis en place dans ces pays. De même, un nouveau cadre stratégique appelé PEFFOR a été défini. Il prend en compte le rôle des forêts d'un point de vue plus intégré et relie la gestion forestière à la sécurité alimentaire, au développement rural, au changement climatique, à l'énergie et à la conservation de la biodiversité, des sols et de l'eau. Des progrès ont été accomplis dans la mise en place du programme régional REDD dans huit pays d'Amérique Centrale et dans la République dominicaine. Dans le domaine de la bioénergie, dans les pays qui souhaitent évoluer vers une production durable (biocarburants liquides, biomasse et biogaz), les capacités institutionnelles et les partenariats ont été renforcés au niveau des ministères, de la société civile, des entreprises publiques/privées et des autres parties prenantes. S'agissant de la gestion durable des ressources naturelles, l'information régionale a été reliée aux bases de données mondiales de WOCAT et d'AQUASTAT. Par ailleurs, en collaboration avec les Ministères de l'agriculture du Pérou, du Chili, de l'Uruguay et du Paraguay, l'adaptation au changement climatique a été intégrée dans la planification sectorielle agricole. Des alliances stratégiques avec des partenaires spécialistes de l'adaptation au changement climatique dont le GIZ, le CIAT, l'Institut de la Banque mondiale (WBI), le PNUE, le CAC, le Réseau ibéro-américain des administrations chargées de la question des changements climatiques (RIOCC) et le CEPALC, ont été conclues et renforcées, facilitant la diffusion de l'approche d'une agriculture intelligente face au climat.

Dans le domaine de la gestion du risque, un Plan national pour la gestion du risque et l'adaptation au changement climatique dans le secteur agricole pour la période 2012-2021 (PLANGRACC-A) a été élaboré au Pérou. Sur le haut plateau andin commun à la Bolivie et au Pérou, 78 communautés boliviennes et 60 communautés péruviennes ont vu leur capacité d'adaptation renforcée face à des phénomènes climatiques difficiles. En Colombie, des modèles de production ont été développés, visant à limiter la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle d'une population affectée par la violence et les déplacements forcés en cas de situations d'urgence.

Priorité régionale 4: Santé végétale et animale et sécurité sanitaire des aliments

Les principales réalisations du programme de la FAO dans le cadre de cette priorité concernent le renforcement de la santé végétale et animale et de la sécurité sanitaire des aliments au niveau national, ainsi que la mise en place de mécanismes régionaux de coordination visant à réduire les risques associés aux maladies transfrontières des animaux et des plantes. Celles-ci ont une incidence sur la sécurité alimentaire et la production et l'exportation des animaux d'élevage et des produits agricoles. En matière de santé animale, la coopération technique de la FAO au Programme andin pour l'éradication de la fièvre aphteuse (FA) a permis de confirmer le statut de la Colombie comme pays indemne de fièvre aphteuse et la reconnaissance de la région montagneuse de la Bolivie comme zone indemne de fièvre aphteuse. Le Pérou s'est également vu octroyer par l'OIE le statut de pays indemne de fièvre aphteuse. Les foyers de fièvre aphteuse ont été considérablement réduits en

Équateur et au Venezuela: aucun cas clinique de la maladie n'a été constaté dans la région durant plus de deux mois, ce qui constitue un record historique sur les 50 dernières années. Le Comité technique d'évaluation de la santé agricole de la Communauté andine (COTASA) a été renforcé en vue de faciliter la coordination et l'articulation des réglementations nationales de santé animale et des programmes de lutte contre la fièvre aphteuse et la peste porcine classique et d'éradication de ces deux maladies. Le nouveau programme sous-régional d'éradication de la FAO (2014-2017) et le plan pour un recul progressif de la peste porcine, destinés à éliminer cette maladie des pays concernés d'ici à 2017, ont été élaborés et adoptés par les pays membres de la Communauté andine. Les services vétérinaires officiels (SVO) et les programmes nationaux de santé animale ont été renforcés et leurs capacités techniques et de gestion ont été améliorées. Un plan d'éducation sanitaire a été mis en place dans tous les pays de la région avec la participation des SVO, des associations d'éleveurs et des autorités locales; il a connu un vif succès.

Dans le domaine de la santé végétale, le Comité régional des experts du Huanglongbing (HLB) a été mis en place au niveau régional. Il a élaboré un cadre stratégique régional pour la gestion régionale du HLB en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi qu'un plan cadre national pour la gestion du HLB. Des projets de réglementation à l'échelle de la zone andine ont été élaborés pour l'enregistrement des pesticides biologiques et la surveillance des pesticides chimiques après enregistrement; un réseau andin de laboratoires a été créé et le manuel technique andin pour l'enregistrement des pesticides chimiques a été mis à jour. De plus, les capacités techniques des travailleurs des services phytosanitaires ont été renforcées dans le domaine de la gestion du HLB au niveau régional, de l'enregistrement des pesticides et de leur contrôle après enregistrement; la phase 1 du système d'information régional sur le HLB a été mise en œuvre sur le site internet de la FAO – Bureau Régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes; et un outil automatique a été conçu pour évaluer les pesticides hautement toxiques (PAP). Au niveau national, 10 pays d'Amérique du Sud et des Caraïbes sont désormais impliqués dans la gestion régionale du HLB. Une réalisation doit être mentionnée dans le domaine des pesticides périmés: le Gouvernement bolivien en a éliminé 25 tonnes et un guide administratif et technique a été préparé afin de faciliter cette tâche en Bolivie et dans d'autres pays.

Concernant la sécurité alimentaire, les systèmes nationaux de contrôle alimentaire ont été renforcés grâce à une stratégie de coopération Sud-Sud. Cette évolution, associée à l'expérience chilienne, permet de répondre au premier niveau de la demande de la CARICOM visant à renforcer l'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments. Le Comité régional de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes a également été renforcé, de même que le secrétariat du Codex. De même, les législations nationales sur l'étiquetage alimentaire, les stratégies nationales pour la promotion de la consommation de fruits et légumes et les programmes nationaux en faveur d'une alimentation saine ont été renforcés afin d'améliorer l'accès de l'ensemble de la population à une nourriture saine, nutritive et sans danger.

En ce qui concerne Haïti et la priorité transversale (équité hommes-femmes, jeunes, populations autochtones), les principales réalisations sont les suivantes:

Haïti

Haïti est un pays prioritaire pour la FAO, un statut confirmé lors deux dernières conférences régionales pour l'Amérique latine et les Caraïbes (qui se sont tenues en 2010 à Panama et en 2012 en Argentine). Le niveau d'insécurité alimentaire y est structurellement très élevé: il concerne environ 30 pour cent de la population. Les catastrophes naturelles, comme le tremblement de terre dévastateur de janvier 2010 et l'ouragan Sandy d'octobre 2012, aggravées par une épidémie de choléra persistante et des chocs externes (prix des denrées alimentaires) entraînent des poussées soudaines d'insécurité alimentaire, qui a touché jusqu'à 67 pour cent de la population à la fin de l'année 2012. Le Programme d'urgence a grandement contribué à la réduction de l'insécurité alimentaire: en 2013, le pourcentage de la population en état d'insécurité alimentaire avait diminué de moitié. Depuis le tremblement de terre dévastateur de 2010, la FAO a contribué à la reconstruction des systèmes d'irrigation et des routes, à la consolidation des berges, des rivières et des ruisseaux, à la reprise des activités d'aménagement des bassins versants, en particulier la plantation d'arbres pour prévenir les inondations. Des fonds extra-

budgetaires ont également été utilisés pour relancer la production de banques de semences locales et la distribution de semences, de fertilisants et d'outils agricoles, pour vacciner le bétail et combattre les parasites et enfin pour améliorer la formation destinée à préparer la population aux catastrophes naturelles. La FAO, dans son projet d'appui à la chaîne de valeur laitière et amélioration de la sécurité alimentaire des ménages, a défini un plan d'investissement dans les produits laitiers, remis en état et amélioré trois sites de production laitière et acheté et distribué des équipements et des kits vétérinaires; l'installation d'un laboratoire d'analyse de produits laitiers est en cours. Ces réalisations s'ajoutent à des projets complémentaires qui ont permis d'organiser et de former des groupes d'associations de producteurs de lait, en collaboration avec des ONG telles que Veterimed. Le programme de la FAO a évolué. La priorité n'est plus la gestion de l'urgence mais le développement. Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle reste le fondement de son action, mais le spectre de ses activités a été élargi. Il inclut un appui plus explicite à la gouvernance alimentaire et nutritionnelle, à l'amélioration de la résilience globale, à l'amélioration structurelle des secteurs semencier et laitier, à l'aménagement participatif intégré des bassins versants, etc. L'Initiative résilience pour Haïti a été élaborée pour l'exercice 2014-2015. Elle vise à augmenter la résilience des exploitations familiales, à contribuer à l'éradication de la faim et de la malnutrition et à réduire la pauvreté rurale. Il est particulièrement significatif que le gouvernement ait demandé à la FAO de l'aider à appuyer son Plan de reprise de l'activité agricole. En novembre 2013, la FAO a organisé (au Panama) une réunion technique régionale pour appuyer le Plan de reprise de l'activité agricole. Celle-ci a permis de mettre en place les éléments d'une coordination renforcée de l'assistance offerte par les pays de la région à l'appui d'Haïti.

Équité hommes-femmes, jeunes, populations autochtones

Ces questions sont centrales dans la nouvelle approche de la FAO, fondée sur le droit à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le statut de différents groupes de femmes dans la région, notamment les travailleuses agricoles saisonnières, les exploitantes agricoles, les femmes de la famille travaillant dans les exploitations, exerçant des activités non agricoles ou s'occupant du foyer a été analysé. Des données empiriques sur l'équité hommes-femmes en ont été recueillies. Les données ont été établies conjointement par le CEPALC et l'OIT, ce qui a permis un échange d'expériences entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Par ailleurs, un rapport a été réalisé en commun par ONU-Femmes, le PNUD, le CEPALC et l'OIT sur le thème du travail décent et de l'équité hommes-femmes, décrivant la situation des travailleuses rurales employées dans le secteur agricole. La politique de la FAO en faveur de la parité hommes-femmes, préconisée par le Directeur général le 8 mars 2012, a été mise en œuvre, orientant les efforts de l'organisation en vue d'atteindre la parité hommes-femmes dans tous ses travaux et définissant les objectifs de la FAO en la matière. Un programme commun a été défini avec les pays de la région au sujet des politiques publiques pour les femmes en milieu rural: autonomie économique, égalité des droits, lutte contre la faim.

Concernant la jeunesse rurale, le Programme de formation de dirigeants a été mis en œuvre au niveau régional, avec la participation de 148 jeunes sur un total de 284 participants dans 10 pays (Argentine, Bolivie, Colombie, Cuba, Chili, Équateur, Paraguay, République dominicaine, Pérou et Uruguay). Dans le cadre de la Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale qui s'est tenue en 2012 en Argentine, 47 jeunes dirigeants ruraux issus des 5 pays participants (Argentine, Brésil, Chili, Équateur, Paraguay et Uruguay) ont suivi une formation; lors de la réunion spécialisée sur l'agriculture familiale qui s'est tenue au Brésil en 2013, ce sont 43 jeunes dirigeants issus des cinq mêmes pays qui ont été formés. Certains jeunes ruraux ont participé au Groupe technique interorganisations sur la jeunesse (GTIJ), de portée régionale, qui a débouché sur un plan d'action. Même si la FAO ne dispose pas encore d'un programme portant sur la jeunesse rurale aux niveaux national et régional, elle a participé aux activités soutenues par le GTIJ et leur a apporté sa contribution.

Une initiative régionale a été lancée dans le domaine des populations autochtones. Celle-ci établit deux dialogues régionaux entre la FAO et les populations autochtones, définit un programme commun basé sur le recensement des questions et des tâches d'intérêt commun, instaure un mécanisme de suivi avec la participation de membres de l'Instance permanente sur les questions autochtones représentant la région et d'organisations autochtones régionales. Des chercheurs universitaires et autochtones locaux ont recueilli des informations en vue de renforcer les systèmes de production alimentaire des populations autochtones. Cinq écorégions clés étaient concernées: Amérique centrale

(Nicaragua), Amazone (Pérou), Andes (Bolivie), Chaco (Bolivie, Paraguay et Argentine) et les territoires côtiers et insulaires (Chili). Les propositions seront présentées au cours d'un séminaire international d'experts qui aura pour thème la culture, la souveraineté alimentaire et les moyens d'existence traditionnels, et à la XIII^e session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, qui se tiendra en mai 2014. La FAO a été désignée pour présider le Groupe de soutien régional interinstitutions pour la région Amérique latine et Caraïbes au sein du système des Nations Unies pour l'exercice 2013-2014, avec pour mandat spécial de coordonner le soutien des institutions impliquées dans la Conférence mondiale sur les populations autochtones (qui se tiendra à New York en septembre 2014) et d'assurer la préparation de la Conférence. Au niveau national, elle conduit avec succès un projet de promotion régionale visant à intégrer une approche ethnique différenciée dans les politiques publiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Paraguay, en Colombie et au Guatemala. Ce projet fera l'objet d'un rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations autochtones de la région Amérique latine et Caraïbes. Il visera à développer des politiques publiques basées sur une approche participative des droits de l'homme.

Annexe 3: Budget 2014-2015 par objectif stratégique/fonctionnel et par région (en milliers d'USD)

Chapitre	Siège/monde		Afrique		Asie et Pacifique		Europe et Asie centrale		Amérique latine et Caraïbes		Proche-Orient		Total		
	Crédits ouverts nets	Extrabudgét.	Crédits ouverts nets	Extrabudgét.	Crédits ouverts nets	Extrabudgét.	Crédits ouverts nets	Extrabudgét.	Crédits ouverts nets	Extrabudgét.	Crédits ouverts nets	Extrabudgét.	Crédits ouverts nets	Extrabudgét.	Total
1	42 663	32 059	19 586	33 543	7 054	32 470	5 358	3 350	11 401	45 843	8 555	5 494	94 617	152 759	247 376
2	103 948	86 857	39 139	52 037	18 546	66 080	6 010	8 107	19 929	31 679	11 109	26 399	198 681	271 160	469 841
3	39 730	10 332	7 107	17 317	5 186	11 796	2 926	5 229	5 426	9 415	1 768	362	62 142	54 450	116 592
4	78 849	52 195	15 571	29 524	8 055	21 490	2 174	1 954	5 917	25 490	4 650	193	115 217	130 846	246 063
5	20 330	38 540	6 785	378 015	3 583	240 756	1 309	19 133	3 237	63 001	2 662	55 842	37 905	795 287	833 192
6	52 284	92	631		403		421		591		416		54 746	92	54 838
7 - PCT	24 771		43 698		26 390		11 159		19 767		8 936		134 721		134 721
8	52 734	1 039	725		3 277	20	5 928	385	1 101		947		64 712	1 445	66 157
9	32 265	4	946		387		526		766		610		35 501	4	35 505
10	64 194	5 744	3 357	8 222	3 839	2 419	2 010	1 689	2 467	537	4 346	5 250	80 213	23 861	104 074
11	52 531	4 675	3 795	638	6 212	18	12 528	647	4 793	1 301	1 833		81 691	7 278	88 969
12 - Imprévu	600		-		-		-		-		-		600		600
13 - Dép. équip.	21 886		-		-		-		-		-		21 886		21 886
14 - Sécurité	23 017	181	-		-		-		-		-		23 017	181	23 198
Total	609 802	231 719	141 341	519 295	82 931	375 049	50 347	40 495	75 394	177 265	45 831	93 539	1 005 648	1 437 363	2 443 012

Notes explicatives:

Crédits ouverts nets = Ouverture de crédits nette telle qu'approuvée par le Conseil de la FAO en décembre 2013 (CL 148/3, annexe 3).

Extrabudgét. = Estimation des besoins en contributions volontaires telle que présentée à la Conférence de la FAO (C 2013/3, annexe III).

